

I. PRESENTS et EXCUSES

Les enseignants : Mmes BOUARD, PERDRIEL, ROCHE, SALLIET et Mr HENNION.

Excusés : Mme AUBERT et Mr GALISSAIRE (RASED); Mmes BAILLON, CHAMPIGNY, SEIGNEURIN et Mr GOSSAUME

Les représentants de la municipalité :

Maire : Mr MARIAU (excusé)

Adjoint aux affaires scolaires : Mr GAUTHIER

Conseiller municipal : Mme LEBOEUF

ATSEM : Mme BRISSET

Les représentants des parents d'élèves : Mme SIROT, Mr DREUMONT, Mme CLEMENT, Mme GALAIS et Mme MESNARD.

La D.D.E.N. : Mme LANDRIN

L'I.E.N. : Mme GOURIN (excusée)

II. SUJETS ABORDES

1. Evaluations CM2

Pour la 3^{ème} année et conformément aux directives nationales, elles se sont déroulées en janvier (du 17 au 21/01). Les 12 familles concernées ont pris connaissance des résultats lors d'entretiens individuels.

<u>Nombre d'élèves par quartile</u>	<i>Français (sur 11)</i>	<i>Mathématiques (sur 10)</i>
<i>Des acquis très solides.</i>	3	1
<i>De bons acquis qui seront à développer dans les mois à venir.</i>	4	6
<i>Des acquis encore fragiles qui seront à consolider.</i>	4	3
<i>Des acquis qui ne sont pas suffisants, il bénéficiera d'une aide spécifique.</i>	0	0

Les élèves en difficulté en mathématiques ne le sont pas en français et inversement.

Parmi les compétences à améliorer et qui font donc partie du prochain projet d'école :

En français : orthographe

en mathématiques : organisation et gestion des données.

2. Projet d'école 2011-2014

Après avoir évoqué le bilan du précédent projet d'école lors du dernier conseil d'école, le futur projet d'école est présenté et adopté :

Axe 1 : Favoriser la réussite de tous les élèves (6 fiches d'objectifs).

Axe 2 : Harmoniser les enseignements en travaillant en équipe (6 fiches d'objectifs).

Axe 3 : Répondre aux besoins spécifiques de l'école (9 fiches d'objectifs).

3. Alertes incendies – PPMS

Un exercice de mise en sécurité des personnes présentes dans l'école s'est déroulé le vendredi 11 février de 9h30 à 10h30 suivant un scénario type : un camion transportant des substances potentiellement dangereuses s'est renversé devant l'école. Une simulation de prise en charge par la cellule de crise de la préfecture a conduit au maintien des élèves et adultes dans les locaux pendant une heure en respectant la procédure du PPMS de l'école. Un observateur sur chacun des sites (Mr Hennion et Mme Salliet) relevait les difficultés matérielles ou humaines lors de cette simulation.

Les enseignants et les élèves respectent parfaitement les consignes. Des améliorations techniques sont à envisager : dispositif de coupure de l'arrivée de fioul sous la salle informatique, mise en place d'un téléphone filaire, améliorer la signalétique dans les locaux concernant le lieu d'accès au dossier PPMS.

4. Rythmes scolaires

4.1 Organisation du temps méridien

La modification de la disposition du mobilier a autorisé l'ajout de tables permettant ainsi un fonctionnement sur un seul service à 80 rationnaires. Les "grands" mangent en 30 minutes, les "petits" en 45 minutes. Ce dispositif apporte toute satisfaction :

- aux élèves qui bénéficient d'un temps de récréation avant de retourner en classe.
- au personnel dont la lourde tâche est mieux organisée, chaque adulte suit un

groupe d'enfants tant dans la cantine que dans la cour.

Pour faire suite au courrier de la municipalité à destination des parents concernant le rappel des règles de comportement à la cantine, Monsieur Gauthier sollicite le canal de l'école pour une communication plus aisée avec les familles. Les "mots" seront collés dans le cahier de liaison de l'élève.

Mr Dreumont propose que "les règles de vie" de la cantine soit effectivement construites avec les élèves.

4.1 Débat sur les rythmes scolaires

L'espace d'expression sur le site du gouvernement et les débats publics (jeudi 2 décembre dans le 37 avec Georges Fotinos) sont terminés. Nous n'avons aucune information officielle sur les éventuelles modifications concernant l'école.

Le Conseil des Maîtres s'est clairement positionné : il ne peut être envisagé d'améliorations des rythmes scolaires sans prise en compte des rythmes de l'enfant, le débat dépasse alors largement le cadre scolaire. "Où est le marché ?" par cette interrogation, Mr Dreumont dénonce un désengagement de l'état et un glissement de ses compétences vers les collectivités territoriales et les associations locales sans que le problème du financement ne soit abordé.

5. Effectifs et répartition pour la rentrée de septembre 2011

<i>maternelle</i>	<i>élémentaire</i>
PS: 11	CP : 14
MS: 17	CE1 : 13
GS : 13	CE2 : 11
	CM1 : 18
	CM2 : 18
<i>total : 41</i>	<i>total : 74</i>

Il faut signaler les grandes fluctuations des effectifs entre la fin de l'année scolaire et la rentrée suivante. Pour la rentrée de septembre 2010, 7 élèves étaient prévus en PS ... il y a, en fait, 17 élèves accueillis en PS !

Les effectifs seraient constants, mais la répartition par niveau est prématurée compte tenu des potentielles inscriptions extérieures; cependant, il y aura forcément des cohortes séparées.

6. Bilan coopérative

Solde au 08/11/2010 : **3462,27€**

Dépenses		Recettes	
photographe	1130,20 €	Vente des photos, calendriers, cartes de vœux et participations des parents à la classe de mer	3988,15 €
Envoi par la poste des calendriers invendus	10,60 €	Chèque de l'APE	1500,00 €
Transports pour sortie	336,40 €	Chèque du comité des fêtes	250,00 €
Frais de tenue de compte	4,00 €		
TOTAL	1481,20 €	TOTAL	5738,15 €

Solde au 14/02/2010 : **7719,22€**

Prochains mouvements :

- crédit : derniers versements des parents pour la classe de mer.
- débit : Avances activités classe de mer ... avant les factures définitives.

Mme Bouard et Mr Hennion tiennent à remercier les généreux donateurs qui permettraient la concrétisation de cette classe transplantée sans avoir à solliciter la municipalité.

Le solde positif doit permettre aux autres classes de profiter de sorties pédagogiques.

7. Travaux

Le passage pour piétons sur le site "Mairie" a été aménagé.

La réparation du grillage sur le site "Godinière" est en attente des assurances.

Une liste de demande de petits travaux est communiquée aux services municipaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

Le Directeur

La Secrétaire de séance

Stéphane Hennion

Tatiana Bouard